



## Demande de renseignement :titre de séjour

Par **jammi**, le **21/02/2011** à **09:55**

Bonjour,

je suis perdue entre l'ofii, préfecture, mairie...

en fait, je suis marociane, mariée avec un marocain ayant la nationalité française et travaille en France, notre mariage a eu lieu au Maroc en août 2010, puis j'ai eu mon visa études (master) en septembre 2010, j'ai rejoint mon mari et maintenant on veut savoir quelles sont les démarches que l'on peut suivre pour avoir mes papiers car mon visa étudiant va expirer le 31 août 2011.

Merci

Cordialement

Par **maniongui**, le **21/02/2011** à **18:50**

Le mariage a-t-il été retranscrit en France?

Il faut juste faire un changement de statut en sollicitant un titre de séjour vie privée vie familiale.